



succession bloquée depuis 7 ans

Par **marit**, le **22/11/2009** à **22:43**

fais partie d'une succession de 5 enfants, les 2 parents décédés, maman depuis 8 ans? papa 7 ans, avons accepté à l'ouverture de la succession qu'un frère reste dans la maison pendant 3A, pour qu'il l'achète, n'a eu aucun prêt pour réaliser achat, avons engagé vente de la maison, pour l'arranger avons accepté de lui vendre un terrain à bâtir qu'il n'a pas payé non plus, et depuis, est toujours dans la maison, a toujours empêcher les visites, avons nous le droit de la faire expulser, lui faire renoncer à ses engagements non tenus, en outre, devons rembourser fond de solidarité des parents, avant peur d'être poursuivi, souhaitons en finir, aidez nous s'il vous plait, vous remercie de me répondre, vous prie d'agréer, mes respectueuses salutations
Mme Françoise MARIT